

APPROBATION

Approuvé par délibération en conseil municipal le
Le maire

MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL
D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE

Plan n° 000001 : 4.2

Logo Verdi

4.2

Échelle : 1/20000	État : 2023
Projet : Plan de zonage	Année : 2023
Approbation : 08/08/23	CT : 380

LEGENDE

- Limite de zone
- UA Nom de zone
- Emplacement réservé
- ER1 Numéro d'opération (renvoi à la liste des emplacements réservés) L.130-1
- Eléments de paysage à protéger L.123-1-7
- Terrains cultivés à protéger L.123-1-9

TYPLOGIE DES ZONES

- UA : zone urbaine centrale correspondant aux constructions anciennes
- UB : zone urbaine périphérique à vocation résidentielle
- US : zone urbaine à vocation d'équipements publics scolaires
- UE : zone urbaine à vocation d'équipements économiques
- 1AU1 : zone à caractère naturel destinée à être ouverte à l'urbanisation à court terme à vocation d'habitat avec prescriptions relatives au risque d'inondation
- 1AU : zone à caractère naturel destinée à être ouverte à l'urbanisation à court terme à vocation d'équipement public
- 1AUev : zone à caractère naturel destinée à être ouverte à l'urbanisation à court terme à vocation économique liée à l'activité viticole
- 1AUe : zone à caractère naturel destinée à être ouverte à l'urbanisation à court ou moyen terme à vocation d'équipement d'activités économiques
- 2AU1 : zone à caractère naturel destinée à être ouverte à l'urbanisation à long terme à vocation d'habitat avec prescriptions relatives au risque d'inondation
- A : zone à caractère agricole
- Ap : secteur agricole orienté paysage
- N : zone à caractère naturel et forestier
- Nh : secteur naturel où les habitations sont autorisées sous des conditions spécifiques

Emplacements réservés

N°	Destination	Bénéficiaire	Superficie
ER1	Réalisation de stationnement à proximité du lycée	Commune	693 m²
ER2	Extension du grenier	Commune	804 m²
ER3	Extension du grenier	Commune	894 m²
ER4	Aménagement de la voirie au hameau	Commune	3173 m²
ER5	Aménagement d'un centre de loisirs au St Germain Isère	Commune	329 m²
ER9	Création d'une voie de liaison avec Gennevilliers	Commune	3650 m²
ER10	Aménagement d'une zone verte et paysagère	Commune	4324 m²

